

11 oct 2021 -10:18

La Belgique s'engage toujours plus pour la biodiversité

2022 sera une année cruciale pour la biodiversité. C'est pourquoi la Belgique a décidé de lancer une nouvelle initiative nationale en 2022 : la « Belgian Biodiversity Alliance ». Son but : mobiliser toute la société belge de manière très concrète dans la lutte contre la perte de biodiversité en Belgique et au-delà de nos frontières, grâce à la prise d'engagements volontaires. L'Alliance compte rassembler autour de cet objectif toutes celles et tous ceux qui, dans notre pays, mènent des actions de protection et de restauration de la biodiversité.

L'année prochaine, les pays du monde entier adopteront un nouveau cadre mondial pour la biodiversité lors de la 15^{ième} Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (COP15). L'ambition est de mobiliser les gouvernements ainsi que l'ensemble de la société vers des actions urgentes et transformatrices. En effet, malgré les différents traités internationaux et protocoles signés dans le passé, l'état global de la biodiversité et des écosystèmes ne cesse de se dégrader sous les effets directs et indirects de notre société et pose un risque majeur à la survie de toute sorte de vie.

En attendant l'adoption de ce cadre mondial, du 11 au 15 octobre 2021 aura lieu l'ouverture de la première partie de la COP15. La Belgique y participera activement afin que, dès l'ouverte, le ton soit donné pour un cadre mondial pour la biodiversité ambitieux.

Cependant, les ministres fédéraux et régionaux belges compétents veulent déjà s'engager davantage pour apporter de façon concrète une réponse positive à la perte globale de biodiversité. Conscients que de nombreux efforts restent à faire pour apporter une telle réponse rapidement, ils veulent toutefois reconnaître et encourager les efforts existants et faciliter ceux à venir. C'est ainsi qu'est née l'idée de fonder une « *Belgian Biodiversity Alliance* » afin de mettre en évidence les initiatives existantes et les engagements futurs, individuels ou collectifs, menés par des acteurs belges. Ceci se fera sur base de 10 objectifs répartis sur deux axes :

- Renforcer le réseau bleu-vert, écologique, dans, autour et entre les villes ;
- Promouvoir une production et consommation durable et respectueuse de la biodiversité.

Construite autour d'un partenariat public-privé inclusif, l'Alliance fournira une plateforme à tous les acteurs privés et publics en Belgique qui souhaitent participer et aura vocation à favoriser l'intégration de la biodiversité dans nos activités quotidiennes afin de maximiser leur impact positif et limiter leur impact négatif sur tout le territoire et à l'étranger.

Ainsi, des citoyens qui rendent une partie de leur jardin plus respectueuse de la nature (par exemple en

friche), une commune qui aménage des espaces dédiés à la faune et la flore, ou une entreprise qui par exemple prend en compte la biodiversité dans ses processus d'importation, auront tous leur place sur la plateforme. Comme cette plateforme sera disponible gratuitement en ligne, cela permettra de donner une meilleure visibilité aux efforts concrets de tous les acteurs qui pourront servir d'exemple et d'inspiration à tous ceux qui souhaitent s'impliquer à petite, moyenne ou grande échelle.

Tous les ministres de l'environnement se réjouissent de cette initiative : « Il est grand temps d'agir pour la biodiversité, nous ne pouvons plus attendre. Nous devons tous prendre notre part de responsabilité dans la lutte contre la perte de biodiversité : gouvernements et administrations, citoyens, entreprises, institutions financières... Avec la création de la Belgian Biodiversity Alliance, nous donnons de la visibilité et un soutien concret à toutes celles et tous ceux qui œuvrent déjà pour la biodiversité en Belgique, et motivons les autres à s'engager en sa faveur tout en nous engageant concrètement nous aussi. L'Alliance devrait faciliter ce processus et nous espérons réellement que cela incitera toute la société belge à s'engager et à passer à l'action dès aujourd'hui. Notre avenir et celui des générations futures en dépendent. »

L'alliance et sa plateforme web seront lancées par les partenaires publics et privés en 2022 afin d'affirmer l'engagement actif de notre pays en vue de la mise en œuvre ambitieuse du cadre mondial pour la biodiversité, lors de la COP15.

Contacts pour la presse

Région Bruxelles-Capitale, Pascale Hourman, Bruxelles Environnement, porte-parole : 0490/52.37.89,
phourman@environnement.brussels

Région wallonne : Nicolas Yernaux, Service Public de Wallonie, porte-parole du SPW : 0486/95.99.40,
nicolas.yernaux@spw.wallonie.be

Vlaams Overheid, Brigitte Borgmans, Departement Omgeving, woordvoerder: 0473/73.28.30,
brigitte.borgmans@vlaanderen.be

Etat fédéral, Vinciane Charlier, SPF Santé publique, porte-parole: 0475/93.92.71,
vinciane.charlier@health.fgov.be

Pour une interview avec les ministres compétents, veuillez contacter :

Pour Alain Maron, ministre de l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale, Simon Vandamme,

porte-parole, svandamme@gov.brussels , Gsm : 0479 66 03 23

Pour Céline Tellier, ministre de la Nature de la Région wallonne, Nathalie Guilmin, porte-parole, nathalie.guilmin@gov.wallonie.be , Gsm: 0499 20 70 16

Pour Zuhail Demir, ministre flamande de la Justice et du Maintien, de l'Environnement, de l'Energie et du Tourisme, Andy Pieters, porte-parole, andy.pieters@vlaanderen.be , Gsm : 0499 17 35 84

Pour Zakia Khattabi, ministre fédérale de l'environnement, Pascal Devos, porte-parole,

pascal.devos@khattabi.fed.be , Gsm : 0478/34.23.77.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be